

Quand le directeur général des élections (DGE) a annoncé une refonte de la carte électorale, je me suis réjoui de constater que quelqu'un dans cette province se souciait de la démocratie. En effet, comment justifier que Gaspé (27763 électeurs) ait exactement le même poids que Chambly ou L'Assomption (respectivement 59086 et 55838 électeurs)? Dans un système politique où on nous apprend le principe "une personne, un vote", ces disproportions sont une honte. Malheureusement, les politiciens, toujours soucieux de garder leurs sièges – certains y voient même un conflit d'intérêt flagrant – ont rejeté la proposition du revers de la main. J'espère que ces quelques lignes sauront leur faire changer d'avis.

À cause de la faible densité de population du Québec, il est normal qu'on permette un écart à la moyenne d'une circonscription à l'autre. Mais est-ce que 25% est justifiable? Après tout, Duplessis (36354 électeurs), bien qu'elle couvre 13,34% de la province, est en-deçà du seuil limite, à environ -18,5%. D'ailleurs, même pour des circonscriptions "légales" fictives qui seraient aux deux extrêmes limites, soit 33905 et 56509 électeurs, la première aurait le même poids même si la deuxième a 66% plus d'habitants.

Au Manitoba, on limite l'écart à  $\pm 10\%$  à toutes les circonscriptions au sud du 53e parallèle – les autres étant soumises à  $\pm 25\%$ . Une telle division permettrait une meilleure représentation des régions les plus peuplées, présentement sous-représentées, tout en permettant une plus grande différence pour les régions moins peuplées vers le nord.

Au Nouveau-Brunswick, l'écart à la moyenne est de  $\pm 10\%$ , mais la commission électorale peut décider, exceptionnellement, qu'une ou plusieurs circonscriptions peuvent dépasser ces limites. La circonscription d'Ungava (23944 électeurs) pourrait être une telle exception, considérant qu'elle couvre plus de la moitié de la province. Celles des Iles-de-la-Madeleine (10586 électeurs), malgré son isolement géographique, devrait faire l'objet de reconsidérations. En effet, l'archipel est joint à la Gaspésie au niveau fédéral. De plus, il est fortement dépendant, comme la Gaspésie, du secteur primaire. Considérant que les circonscriptions doivent tenir compte de certaines ressemblances, alors les Madelinots pourraient très bien s'accomoder de ce changement.

Bref, considérant le déficit démocratique dans un écart de 25% pour *toutes* les circonscriptions, il serait important de le reconsidérer.

Si on exclut les circonscriptions ci-haut, *absolument rien* ne justifie que des circonscriptions comme Gaspé ou Matane pèsent autant que Prévost ou Chambly. Les disproportions entre ces circonscriptions sont d'ailleurs responsables de résultats d'élections totalement anti-démocratiques. Depuis 1867, bien que la plupart

(24) des gouvernements aient obtenus la majorité absolue, trop ont été élu sans elles. Pis, quatre partis ont gagné le vote populaire pour se retrouver dans une opposition minoritaire. Cela est sans compter la non-représentation de plusieurs partis qui n'ont pas pu gagner des sièges.

Tous ces points s'expliquent non seulement par le mauvais découpage de la carte électorale, mais aussi par le manque de représentativité dans notre système. Par exemple, le Parti libéral du Québec (PLQ) a remporté toutes les circonscriptions de Laval (271040 électeurs) avec 5 députés en 2007. Avec un nombre semblable d'électeurs (275735), le Parti québécois (PQ) a obtenu 7 députés. Toujours avec le même nombre d'électeurs (267303), Québec solidaire (QS) et le Parti Vert (PV) n'ont rien obtenu.

Dans l'exemple pour le PQ, le parti a profité de la sur-représentation des comtés en région -Abitibi Est et Ouest ainsi que Charlevoix sont en-deçà des 25% de différence à la moyenne -. Maintenant, en ce qui concerne QS et le PV, ces partis sont victimes d'un système qui donne tout au vainqueur, eût-il moins que la majorité absolue des voix. Ce système a, *par trois fois*, donné à l'Action démocratique du Québec (ADQ) un pourcentage de sièges au Parlement nettement inférieur aux pourcentage de votes reçus; il a également placé le PLQ, aussi par trois fois, dans une opposition minoritaire, *bien qu'il avait gagné le vote populaire*.

En conclusion, il est important de revoir en profondeur notre système électorale. Non seulement doit-on redessiner les circonscriptions afin que les régions rurales cessent de peser jusqu'à deux fois plus que les régions urbaines, mais on se doit aussi de revoir comment on attribue les sièges. Le système (actuel) est uninominal à un tour: le vainqueur gagne tout les perdants n'ont rien du tout; les gens peuvent vraiment dire ainsi qu'ils perdent leur vote. Si on prenait exemple sur la France, qui exige que le vainqueur ait la majorité absolue, cela permettrait déjà une chance aux deuxièmes ou même aux troisièmes candidats de gagner. Mieux: si on instaurait une composante proportionnelle dans nos élections, les partis au-delà d'un certains seuil pourrait finalement avoir une voix au Parlement. J'insiste sur "une certaine composante"; si on devient absolument proportionnel comme l'Allemagne, les gouvernements risquent fort d'être minoritaire, et donc instables, sans compter que les parlementaires n'auront pas la même proximité avec les électeurs. Il faut donc trouver un juste milieu.

*Pierre-Guy Veer*

Pierre-Guy Veer